

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU VENDREDI 23 JUIN 2023

*L'an deux mille vingt trois, le vingt trois juin à 18 heures 00, les membres du Conseil communautaire, convoqués le 15 juin 2023 se sont réunis au siège de Cœur Côte Fleurie, 12 rue Robert Fossorier à Deauville, sous la présidence de Monsieur Philippe AUGIER Président.*

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de membres présents : 26

## PRÉSENTS :

Philippe AUGIER Président, Michel MARESCOT 1er Vice-Président, Sylvie DE GAETANO 3ème Vice-Présidente, François PEDRONO 4ème Vice-Président, Michel CHEVALLIER 6ème Vice-Président, Jacques MARIE 7ème Vice-Président, Philippe LANGLOIS 9ème Vice-Président, Françoise LEFRANC 11ème Vice-Présidente, Rebecca BABILOTTE, Claude BENOIST, Véronique BOURNE, Patrice BRIERE, Guillaume CAPARD, Christèle CERISIER-PHILIPPE, Florence GALERANT, Miriam GUERARD, Emmanuelle HONOREZ-BRULE, Fabienne LOUIS, Patricia NOGUET, Delphine PANDO, Didier QUENOUILLE, David REVERT, Patrice ROBERT, Ihsane ROUX, Dominique VAUTIER, Brigitte YVES DIT PETIT-FRERE

## ABSENTS :

Thierry GRANTURCO 5ème Vice-Président, Emmanuel LAUSSINOTTE, François HORENT, Caroline RACLOT-MARAIS

## ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Colette NOUVEL-ROUSSELOT, pouvoir à Philippe AUGIER, Yves LEMONNIER, pouvoir à Claude BENOIST, Régine CURZYDLO, pouvoir à Françoise LEFRANC, Jean-Guillaume d'ORNANO, pouvoir à Guillaume CAPARD, Stéphanie FRESNAIS, pouvoir à Rebecca BABILOTTE, Chhun-Na LENGART, pouvoir à Michel MARESCOT, David MULLER, pouvoir à Patrice ROBERT, Marie-France NUDD-MITCHELL, pouvoir à François PEDRONO, Didier PAPELOUX, pouvoir à Véronique BOURNE, Michel THOMASSON, pouvoir à Didier QUENOUILLE, Hervé VAN COLEN, pouvoir à Michel CHEVALLIER

Madame Ihsane ROUX est nommée secrétaire de séance

## **DELIBERATION N°D072\_230623**

**RAPPORT ANNUEL 2022 SUR LES SERVICES DELEGUES  
Direction du Développement Numérique et Systèmes  
d'Information  
Rapport du Président**

Le rapport annuel 2022 est le premier rapport 100 % Altitude Infra.

**Analyse financière :**

L'organisation financière et opérationnelle du délégataire, Altitude Infra Côte Fleurie est fortement dépendante de sa société-mère et des avances de trésorerie consenties par celle-ci.

Contrairement à 2021, les contrats de subdélégation ne sont pas commentés.

|  | 2021    | 2022    |
|--|---------|---------|
| Chiffre d'Affaires (CA)  | 1248 k€ | 1076 k€ |
| Charges de structure   | 6 k€    | 169 k€  |
| Ratio charges de structure hors redevances d'affermage (données R.A.D. / C.A.) | 0 %     | 16 %    |
| Contrat Prestations Techniques - Covage Networks                               | 408 k€  | 696 k€  |
| Ratio maintenance (données RAD / total charges exp.)                           | 47 %    | 48 %    |
| Contrat Conception et Construction - Covage Networks                           | 110 k€  | 190 k€  |
| Ratio maintenance (données RAD / total charges exp.)                           | 13 %    | 13 %    |
| Contrat de Mise à disposition et Maintenance de SI - Covage Networks           | 71 k€   | 92 k€   |
| Ratio maintenance (données RAD / total charges exp.)                           | 8 %     | 6 %     |
| Convention d'Assistance Générale et de Commercialisation - Covage Networks     | 246 k€  | 412 k€  |
| Ratio maintenance (données RAD / total charges exp.)                           | 29 %    | 29 %    |

Le Délégataire ne semble donc pas disposer de moyens propres, la part des charges à payer à sa société-mère par rapport au total des charges d'exploitation de la DSP se présentant comme suit.

|                              | 2021   | 2022    |
|------------------------------|--------|---------|
| TOTAL CHARGES SOCIÉTÉ-MÈRE   | 835 k€ | 1390 k€ |
| TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION | 862 k€ | 1436 k€ |
| % CHARGES SOCIÉTÉ-MÈRE       | 97 %   | 97 %    |

Les charges à payer à la société-mère par le Délégataire représentent 97% des charges totales en 2022 (hors reprise sur provision ne devant pas être comptabilisée en charge), ce qui illustre bien le degré d'intégration de Altitude Infra Côte Fleurie au sein de sa société-mère.

### Analyse patrimoniale et investissements :

Les biens sont contractuellement répartis selon trois grandes catégories

- Biens de retour comprenant les biens de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie (4CF) mis à disposition du Délégataire ;
- Biens de reprise
- Biens propres

Les biens de la Communauté de Communes Coeur Côte Fleurie (4CF) et les biens de retour représentent les investissements contractuels nécessaires à l'exploitation du service.

Les biens de reprise et les biens propres représentent les investissements du domaine privé du Délégataire.

Les immobilisations inscrites en actif corporel sont comptabilisées ainsi :

- En valeur brute : 36 540 k€ au 31/12/2022 contre 28 433 k€ au 31/12/2021, soit + 8 107 k€ en valeur brute dans le patrimoine de la DSP ;

- En Valeur Nette Comptable (VNC) : 25 849 k€ au 31/12/2022 contre 18 687 k€ au 31/12/2021 soit + 7 161 k€ en valeur nette dans le patrimoine de la DSP ;

L'ensemble des biens entrant dans la composition du patrimoine de la DSP font l'objet d'une annexe, le délégataire a été questionnée quant à l'écart des éléments du rapport annuel avec des éléments issus de la comptabilité analytique du Délégataire :

- En valeur brute : écart de 12 240 k€ au 31/12/2022 ;
- En Valeur Nette Comptable (VNC) : écart de 10 415 k€ au 31/12/2022.

### Structure de financement et niveau d'intégration à son actionariat

Le besoin de financement à long terme de la DSP (FDR) est positif, les ressources stables étant supérieures à l'actif stable constitué. L'équilibre financier du cycle d'investissement du service est bien respecté sur l'exercice 2022, car le montage financier mis en place par le Délégataire permet de couvrir les pertes d'exploitation, ne grevant pas à court terme la couverture des immobilisations.

La situation pourrait être critique en cas de ressources financières insuffisantes pour supporter la totalité des investissements : l'adossement de la DSP à un actionariat permet d'éviter ce type de situation.

Le besoin de financement à court terme de la DSP (BFR) est négatif, le cycle d'exploitation génère de la trésorerie sur toute cette période.

La Trésorerie générée par le cycle d'exploitation (BFR) permet de compenser le besoin de financement (FDR) de la DSP.

Toutefois, l'existence de comptes courants associés, assimilés à de la Trésorerie, s'ils sont remboursables à tout moment, doivent être retraités pour calculer la Trésorerie corrigée.

La Trésorerie corrigée est quant à elle négative sur la période étudiée, le cycle d'exploitation (BFR) ne permettant pas de compenser le besoin de financement (FDR) de la société, traduisant le fort degré de dépendance du Délégataire à sa société-mère dans le cadre de l'économie de la DSP.

### Structure tarifaire du service

Une baisse du chiffre d'affaires (1 076 k€ en 2022 contre 1 248 k€ en 2021) s'explique par une baisse du chiffre d'affaire FTTO non compensé par la montée en régime du FTTH . L'enjeu de l'exercice 2023 et des prochains exercices sera de permettre au Réseau d'atteindre son plein essor commercial avec maintenant la présence des 4 opérateurs nationaux.

Niveau de charges de structure de la DSP

Le niveau de charges de structure de la DSP frais généraux hors reprise sur provision) rapportée au Chiffre d'Affaires (CA) se présente ainsi

|   | 2021    | 2022    |
|---|---------|---------|
| Chiffre d'Affaires (CA)   | 1248 k€ | 1076 k€ |
| Charges de structure  | 57 k€   | 169 k€  |
| Ratio charges de structure hors redevances d'affermage (données RAD / CA) | 5%      | 16%     |

Au titre de l'exercice 2022, ce ratio est élevé pour ce type de service (16%).

### Synthèse Commerciale :

Pour les services FTTH :

- le Réseau compte 4 usagers « OCEN », les 4 OCEN sont donc dorénavant présents avec l'arrivée en 2022 de l'opérateur Bouygues Telecom.
- Les opérateurs alternatifs ne sont pas évoqués dans le rapport de 2022, une question a été adressée au délégataire en ce sens.

Pour les services FTTO : le Réseau voit son parc d'usagers se réduire de 7 opérateurs pour un total de 22. Si 22 opérateurs restent satisfaisants, une question a été adressée au délégataire quant à la baisse du parc.

À la fin de l'exercice 2022, le nombre de clients finals se décompose ainsi :

| Service      | 2021         | 2022         | Comparaison 2021/2022 | Évolution 2021/2022 en % |
|--------------|--------------|--------------|-----------------------|--------------------------|
| <b>TOTAL</b> | <b>1 767</b> | <b>3 424</b> | <b>1657</b>           | <b>94%</b>               |
| FTTO actif   | 182          | 207          | 25                    | 14%                      |
| FTTO passif  | 125          | 168          | 43                    | 34%                      |
| FTTH         | 1 460        | 3 049        | 1589                  | 109%                     |

En matière de raccordements FTTO

| Délai moyen en jours | 2021          | 2022          | Comparaison 2021/2022 | Évolution 2021/2022 en % |
|----------------------|---------------|---------------|-----------------------|--------------------------|
| <b>Total</b>         | <b>132,15</b> | <b>172,63</b> | <b>40,48</b>          | <b>31%</b>               |
| BPE                  | 82,05         | 69,96         | -12,09                | -15%                     |
| BPEA                 | 50,10         | 102,67        | 52,57                 | 105%                     |

En 2022, le délai d'activation des services BPE atteint 69,96 jours, soit une amélioration de 12,09 jours par rapport à l'exercice 2021, ce qui est positif. En parallèle, on note la dégradation du délai pour les offres BPEA qui atteint 102,67 jours soit 52,57 jours de plus par rapport à l'exercice 2021.

En matière de raccordements FTTH 1691 raccordements ont été réalisés en 2022 et se répartissent comme ci-dessous :

| Nombre de raccordements | 2021       | 2022        | Part %      | Comparaison 2021/2022 | Évolution 2021/2022 en % |
|-------------------------|------------|-------------|-------------|-----------------------|--------------------------|
| <b>Total</b>            | <b>579</b> | <b>1691</b> | <b>100%</b> | <b>1112</b>           | <b>192%</b>              |
| Mode OI                 | 308        | 65          | 4%          | -243                  | -79%                     |
| Mode STOC               | 271        | 1626        | 96%         | 1355                  | 500%                     |

L'exercice 2022 voit donc une très forte augmentation des raccordements en mode STOC (+500%). Le nombre global de raccordements augmente lui aussi fortement (+192%) ce qui est positif.

Délais moyens de raccordement

| Délai moyen en jours | 2021          | 2022         | Comparaison 2021/2022 | Évolution 2021/2022 en % |
|----------------------|---------------|--------------|-----------------------|--------------------------|
| <b>Moyenne</b>       | <b>25,175</b> | <b>29,00</b> | <b>3,83</b>           | <b>15%</b>               |
| Mode OI              | 25,95         | 21           | -4,95                 | -19%                     |
| Mode STOC            | 24,4          | 37,00        | 12,6                  | 52%                      |

L'exercice 2022 voit une réduction des délais en mode OI (-15%) ce qui est positif même si le nombre et la part des raccordements en mode OI et dorénavant très faible. Concernant le mode STOC, les délais augmentent de manière conséquente (+52%), cela peut s'expliquer par l'explosion du volume de raccordement, il conviendra de le surveiller lors des prochains exercices.

### Synthèse technique :

En 2022, 446 tickets d'incident ont été remontés au Délégué pour l'ensemble des services FTTH et FTTO proposés, contre 276 tickets en 2021

- S'agissant des services FTTH : 650 tickets d'incidents ont été remontés, soit une très forte progression de 189% par rapport à l'exercice 2021 (225 tickets) ;
- En ce qui concerne les services FTTO : 72 tickets d'incidents engageant le Délégué ont été remontés, soit une forte progression de 41% par rapport à l'exercice 2021 (51 tickets).

Le taux de disponibilité mesuré par le Délégué sur le réseau est en 2022 de :  
 - 99,97% pour les services FTTH ;  
 - 99,987% pour les services FTTO :

Ces taux de disponibilité sont satisfaisants vis-à-vis des engagements contractuels :  
 - 99,94% annuel pour les prises FTTH ;  
 - 99,94% pour les services FTTO.

Le Délégué fournit le taux d'occupation du réseau par segment de réseau, mais le linéaire est exactement le même que celui fourni pour le RAD 2021. Cette correspondance au mètre linéaire prêt pose question. Une question a été adressée au délégué en ce sens.

En matière de maintenance préventive des équipements le Délégué indique avoir effectué en 2022 les maintenances préventives suivantes :  
 - Visite de 7 NRO  
 - Visite de 72 SRO

Les rapports de visites ont été fournis en annexe du rapport annuel. Ces informations n'étaient pas fournies en 2021, leur fourniture cette année est donc positive.

En matière de maintenance curative, le Délégué indique avoir effectué en 2022 les maintenances curatives suivantes :

| Maintenance curative   | 2022       |
|------------------------|------------|
| <b>TOTAL</b>           | <b>727</b> |
| Exploitation - Interne | 34         |
| Exploitation - Externe | 370        |
| SAV - Externe          | 323        |

Ces informations n'étaient pas fournies en 2021, leur fourniture cette année est donc positive.

Le Conseil est invité à en prendre acte

*Le Conseil Communautaire*

**PREND ACTE** du rapport annuel 2022 sur le Très Haut Débit, tel qu'exposé par Monsieur le Président et annexé à la présente délibération.

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**  
 12 rue Robert Fossorier  
 14800 Deauville  
 02 31 88 54 49  
 info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**



**Le Président :**

**Certifie**, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la Collectivité

**Informe** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

POUR EXTRAIT CONFORME

**Ihsane ROUX**  
Secrétaire de séance

**Philippe AUGIER**  
Président

**Communauté  
de Communes  
Coeur Côte Fleurie**

12 rue Robert Fossorier  
14800 Deauville  
02 31 88 54 49  
info@coeurcotefleurie.org

**coeurcotefleurie.org**

